FEDERIS EURO ACTIONS

Rapport annuel

31 décembre 2014

Société de gestion : FEDERIS GESTION D'ACTIFS

Dépositaire : BNP Paribas Securities Services

Siège social : 20 bis rue La Fayette - 75009 Paris

Publication des prix d'émissions et de rachats : tenue à disposition des porteurs de parts chez la société de gestion

Sommaire

FEDERIS EURO ACTIONS

RAPPORT DE GESTION

Orientation des placements..... 3

Politiques d'investissement..... 7

COMPTES ANNUELS

Bilan Actif..... 13

Bilan Passif..... 14

Hors Bilan..... 15

Compte de résultat..... 16

COMPTES ANNUELS - ANNEXE

Règles et méthodes comptables..... 17

Evolution de l'actif net..... 20

Complément d'information 1..... 21

Complément d'information 2..... 22

Ventilation par nature des créances et dettes..... 23

Ventilation par nature juridique ou économique d'instrument 24

Ventilation par nature de taux des postes d'actif, de passif et de hors bilan..... 25

Ventilation des postes d'actif, de passif et de hors bilan par maturité résiduelle..... 26

Ventilation des postes d'actif, de passif et de hors bilan par devise de cotation..... 27

Affectation du résultat..... 28

Résultats et autres éléments..... 31

Inventaire..... 34

IDENTIFICATION

CLASSIFICATION :

.Actions de pays de la zone euro.

Degré d'exposition minimum de l'OPCVM aux marchés des actions des pays de la zone euro : 75%

OBJECTIF DE GESTION

L'objectif de gestion du Fonds est d'obtenir, sur un horizon d'investissement minimum de 5 ans une performance supérieure à son indice de référence, MSCI EMU.

INDICATEUR DE REFERENCE

L'indice MSCI EMU est représentatif des 240 principales valeurs de la zone Euro.

La performance de cet indicateur inclut les dividendes détachés par les actions qui composent l'indicateur. Il utilise le cours de clôture. L'indice présenté est consultable dans www.msci.com.

STRATEGIE D'INVESTISSEMENT

1/ Stratégie utilisée pour atteindre l'objectif de gestion

Le FCP fait l'objet d'une gestion active portant principalement sur les grandes capitalisations de la zone Euro et s'appuyant sur les réflexions et les analyses de l'ensemble des équipes de gestion de la société, ainsi que sur un contrôle rigoureux du risque.

La stratégie déroule une approche en trois étapes :

- Une analyse des principaux agrégats macroéconomiques mondiaux (tels que croissance, inflation, consommation, investissement, indicateurs de confiance, chômage) qui permet de dégager un scénario d'anticipations appliqué à la zone Euro et ses conséquences pour les marchés d'actions.

- En cohérence avec les observations économiques s'opère le choix des secteurs ou de tout autre segment (style, taille des valeurs…) en fonction de leurs perspectives et de leurs évaluations.

- A l'intérieur des secteurs ou segments choisis, une analyse des caractéristiques propres de chaque entreprise en terme de croissance, valorisation, rentabilité et de critères ESG (engagement sociétal et gouvernance) détermine les valeurs présentant un potentiel de croissance future pour un prix actuel raisonnable, par rapport au marché et au secteur. L'allocation géographique n'est qu'une résultante de cette approche.

La construction des portefeuilles intègre la gestion des risques en pondérant les valeurs, en fonction de leur potentiel par rapport à leur capitalisation dans les indices de référence.

L'exposition aux marchés autres que ceux de la zone euro reste accessoire.

2/ Principales catégories d'actifs utilisées (hors dérivés intégrés) :

Actions : Le FCP investit en permanence au moins 75% de son actif en une sélection d'actions de la zone Euro, principalement de grandes capitalisations, appartenant à l'indice MSCI EMU suivant la procédure de gestion décrite ci-dessus.

Titres de créances et instruments du marché monétaire : Le FCP pourra détenir jusqu'à 20% en EMTN, dans des certificats répliquant des paniers d'actions. Ces titres ne relèvent pas d'une structure complexe.

Détention d'actions ou parts d'autres OPCVM et FIA :

Le FCP pourra investir jusqu'à 10% de son actif net en FIA français et OPCVM.

Ces OPCVM ou FIA peuvent être gérés par la société de gestion.

Il s'agit principalement des OPCVM ou FIA actions sélectionnés suivant la procédure décrite ci-dessus. Les OPCVM ou FIA monétaires ne peuvent être utilisés qu'à titre accessoire dans le cadre de la gestion de trésorerie du fonds.

3 / Instruments financiers négociés sur les marchés à terme et de dérivés :

Le gérant pourra investir sur les instruments financiers négociés sur les marchés à terme, réglementés, organisés ou de gré à gré, français ou étrangers (OCDE uniquement).

Ainsi, les risques sur lesquels le gérant pourra intervenir :

- Actions / indices
- Change

Natures des interventions, de l'ensemble des opérations devant être limitées à la réalisation de l'objectif de gestion :

- Couverture
- Exposition

Nature des instruments utilisés :

- Futures
- Options
- Swaps – Forwards
- Change à terme

Stratégie d'utilisation des dérivés pour atteindre l'objectif de gestion :

- Couverture ou exposition du risque de change
- Couverture ou exposition actions / indices

Le gérant aura recours à ces investissements notamment pour exposer ou couvrir le portefeuille au risque actions, au risque de change ainsi que pour ajuster l'exposition du globale du portefeuille avec les indices de référence.

Les contrats à terme sont utilisés en achat et en vente comme substituts, peu onéreux et liquides, aux titres vifs pour couvrir et/ou exposer le portefeuille aux marchés.

Les options consistent en des positions acheteuses ou vendeuses pour ajuster l'exposition du portefeuille aux marchés.

Les swaps sont utilisés pour exposer/couvrir le portefeuille aux marchés sous-jacents.

La limite d'engagement sur l'ensemble de ces marchés est de 100% de l'actif net de l'OPCVM.

La somme de l'exposition sur les marchés résultant de l'utilisation des instruments financiers à terme et des instruments financiers en direct ne pourra excéder 120% de l'actif.

4/ Titres intégrant des dérivés :

Le fonds n'utilisera pas de titres intégrant des dérivés. Les éventuels bons ou droits de souscription le seront suite à des opérations affectant les titres en portefeuille, le fonds n'ayant pas vocation à acquérir en direct ce type d'actifs.

5/ Dépôts :

Afin de gérer sa trésorerie, le FCP pourra effectuer des dépôts auprès d'un ou plusieurs établissements de crédit dans la limite de 100% de l'actif net.

6/ Emprunts d'espèces :

Le fonds n'a pas vocation à être emprunteur d'espèces. Néanmoins, une position débitrice ponctuelle peut exister de manière temporaire en raison des opérations liées aux flux du fonds (investissements et désinvestissements en cours, opérations de souscriptions.rachats,…) dans la limite de 10%.

7/ Opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres :

Ces opérations consistent soit en prises et mises en pension soit en prêts et emprunts de titres et ce par référence au Code Monétaire et Financier.

Nature des interventions, l'ensemble des opérations devant être limitées à la réalisation de l'objectif de gestion :

- gestion de la trésorerie
- optimisation des revenus de l'OPCVM

Les acquisitions et cessions temporaires de titres sont autorisées dans la limite de 100% maximum de l'actif net.

Toutes informations complémentaires figurent à la rubrique frais et commissions du Prospectus.

Politique en matière de garanties financières sur prêt de titres (types de garanties, niveau de garantie requis, décote, politique de réinvestissement pour la cash reçu en garantie) : la surcote ou la décote des titres sous-jacents donneront lieu à des appels de marges quotidiens à partir de seuils définis dans les contrats cadre signés avec les contreparties. Ces appels de marge seront garantis en espèces.

Les garanties financières reçues en espèces pourront dans les conditions énoncées à l'article 35 de la position AMF n°2013-06 être placées en dépôts, investies dan s des obligations d'Etat de haute qualité, utilisée aux fins de transactions de prise en pension, investies dans des OPCVM monétaires court terme.

La méthode choisie par la société de gestion pour mesurer le risque global de l'OPCVM qu'elle gère est la méthode de calcul de l'engagement.

PROFIL DE RISQUE

Votre argent sera principalement investi dans des instruments financiers sélectionnés par la société de gestion.

Ces instruments connaîtront les évolutions et aléas des marchés.

Risque de perte en capital : l'investisseur est averti du risque que la performance de l'OPCVM ne soit pas conforme à ses objectifs et qu'une perte en capital n'est pas à exclure.

Risque actions: en raison de la stratégie d'investissement du FCP, le porteur est exposé au risque des actions de manière importante, le niveau d'investissement en actions de la zone Euro étant égal ou supérieur à 75% la valeur du Fonds peut baisser significativement.

Risque de gestion : Le porteur est averti du risque que les valeurs sélectionnées par le gérant ne soient pas les plus performantes.

Risque de change ou de marchés autres que ceux de la zone euro : Le FCP peut être soumis à un risque de change ou de marchés autres que ceux de la zone euro à titre accessoire. Le FCP est soumis au risque de change sur les éventuels

placements réalisés hors zone Euro et donc dans une devise autre que la devise de comptabilisation du FCP. La valeur de la part du FCP peut baisser si la devise de ces placements baisse face à l'euro avec une amplitude plus forte que l'évolution du titre acheté en devise locale.

Risque lié à l'utilisation des instruments financiers à terme : Ce recours pourra induire un risque de baisse de la valeur liquidative du FCP plus significative et rapide que celle des marchés sur lesquels le FCP est investi.

Risque de contrepartie : il représente le risque de défaillance d'un intervenant de marché l'empêchant d'honorer ses engagements vis-à-vis du portefeuille. La survenance de ce risque peut faire baisser la valeur liquidative du portefeuille.

Risque lié aux prêts de titres : Ces opérations exposent le fonds à un risque de contrepartie équivalent au prix de marché des titres sous-jacent. Les contreparties sélectionnées figurent sur une liste établie et revue semestriellement par la société de gestion sur la base d'une notation interne.

DUREE DE PLACEMENT RECOMMANDEE : Supérieure à 5 ans.

COMMISSAIRE AUX COMPTES

COREVISE

POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

Objectif de gestion :

L'objectif de gestion du Fonds est d'obtenir, sur un horizon d'investissement minimum de 5 ans une performance supérieure à son indice de référence, le MSCI EMU (dividendes réinvestis), indice représentatif des plus grandes capitalisations de la zone euro.

Performance :

Depuis le 1er janvier 2010, le calcul de la performance de l'indice inclut les dividendes détachés par les actions qui le composent.

La valeur liquidative de la part M est passée de 1714.45 € le 31 décembre 2013 à 1760.29 € le 31 décembre 2014, ce qui représente une hausse de 2.67% contre 4.32% pour son indice de référence, soit une sous-performance de 165 points de base.

Ce fonds a été créé le 4 décembre 2002 avec une valeur liquidative de 1000 €. Sur trois ans, soit depuis le 31 décembre 2011, la valeur liquidative du fonds est en hausse de 50.97% contre 54.05% pour son indice de référence soit une sous-performance de 308 points de base.

Sur cinq ans, soit depuis le 31 décembre 2009, le fonds est en hausse de 28.77% contre 34.12% pour son indice de référence soit une sous-performance de 535 points de base.

La part R a été créée le 20 février 2006 (valeur liquidative de la part I divisée par 100, décimalisée au dix-millième). La valeur liquidative de la part R est passée de 15.27 € le 31 décembre 2013 à 15.55 € le 31 décembre 2014, ce qui représente une hausse de 1.83% contre 4.32% pour son indice de référence, soit une sous-performance de 249 points de base.

Sur trois ans, la part R est en hausse de 46.15% contre 54.05% pour son indice de référence soit une sous-performance de 791 points de base.

Sur cinq ans, la part R est en hausse de 20.82% contre 34.12% pour son indice de référence soit une sous-performance de 1330 points de base.

Au 31 décembre 2014, l'actif net du fonds s'élève à 501.17 millions d'euros (486.81 millions d'euros pour la part M et 14.36 millions d'euros pour la part R) contre 444.6 un an plus tôt.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps.

Contexte économique et financier de l'année 2014 :

ECONOMIE

Monde

La croissance mondiale devrait se stabiliser autour de 2.5 % en 2014, alors qu'une accélération à près de 3 % était attendue. L'année a été marquée par une succession de chocs exogènes fragilisant la confiance des consommateurs et des entreprises. Dès le mois de janvier, certains pays émergents ont été confrontés à des difficultés de financement du fait de leurs déficits. Puis, il y eut la crise Ukrainienne ravivant les tensions géopolitiques, et enfin la chute du prix du pétrole fragilisant davantage certains pays émergents. De plus, les économies développées ont été affectées par des chocs domestiques : contraction de l'activité américaine en T1 suite à un ajustement des stocks et un hiver rigoureux ; contraction du PIB japonais en T2-T3 suite à la hausse de la TVA ; ralentissement de la croissance en zone euro en T2-T3 avec une rechute de l'investissement et un essoufflement de l'Allemagne. Globalement, la demande mondiale s'est quand même

raffermie au cours de l'année, mais insuffisamment pour justifier un redressement significatif du marché de l'emploi. Dans ce contexte, l'inflation est restée contenue, avant de s'effondrer en fin d'année suite à la chute du prix du pétrole de - 45 %. En réaction, les Banques Centrales ont maintenu des conditions monétaires historiquement accommodantes avec des taux proches de 0 %, mais des nuances selon les pays : la Fed a mis fin à son programme d'injection de liquidités en fin d'année, mais la BCE et la BOJ ont annoncé des mesures plus accommodantes. La réduction des déficits s'est poursuivie, mais sur un rythme plus modéré que les années précédentes.

Etats – Unis

Aux Etats-Unis, la croissance devrait avoir légèrement accéléré de 2.2 % à 2.4 %, soit des niveaux supérieurs à celui de la croissance potentielle revue à près de 2 % depuis la crise de 2008. Dans ce contexte, le marché de l'emploi s'est de nouveau raffermi, avec une baisse du taux de chômage de 6.7 % à 5.6 %, se rapprochant d'un niveau d'équilibre estimé à près de 5.5 %. Ces chiffres s'expliquent par une bonne tenue de la consommation et de l'investissement, malgré un 1er trimestre décevant. L'amélioration de l'emploi n'a pas motivé de tensions salariales, et l'inflation a fortement décéléré de 1.5 % à près de 0.8 % en fin d'année du fait de la chute du prix du pétrole et de la hausse du dollar. La Banque Centrale américaine a annoncé la fin de son programme d'injection de liquidités en fin d'année, tout en maintenant des taux d'intérêt directeurs à des niveaux proches de 0 %. Le déficit budgétaire s'est de nouveau réduit de - 4.1 % à -2.9 %, grâce à la croissance économique.

Zone euro

En zone euro, la croissance devrait avoir accéléré de -0.4 % à 0.9 % en 2014. Ces chiffres sont inférieurs aux attentes, mais légèrement supérieurs à une croissance potentielle revue à 0.5 % depuis la crise de 2008. Dans ce contexte, le marché de l'emploi s'est modérément amélioré, avec une baisse du taux de chômage de 11.8 % à 11.5 %. A l'origine de l'accélération de l'activité, une bonne tenue de la consommation des ménages et des exportations, et le soutien des dépenses publiques. Toutefois, l'investissement est resté pénalisant, malgré un rebond au cours du 1er trimestre. De plus, l'Allemagne a montré des signes d'essoufflement au cours de l'année, avec une chute de la confiance en partie liée aux tensions en Ukraine. L'inflation a accéléré sa tendance baissière, passant de 0.8 % à - 0.2 % du fait de la chute du prix du pétrole. Dans ce contexte, la Banque Centrale Européenne a abaissé son taux d'intérêt directeur de 0.25 % à 0.05 %, ainsi que son taux de dépôt à - 0.2 %. De plus, la BCE a annoncé de nouvelles mesures destinées à doper l'investissement des entreprises et freiner la baisse de l'inflation : TLTRO, achats de titres ABS et covered bonds. Enfin, le déficit budgétaire s'est de nouveau réduit de -3.1 % à -2.7 %, malgré une pause pour certains pays (France, Italie).

Japon

Au Japon, la croissance devrait avoir décéléré de 1.6 % à 0.3 %. Certes, une décélération était attendue du fait de l'impact de la hausse de la TVA survenue en avril. Toutefois, cet impact fut plus fort qu'attendu, se diffusant jusqu'en T3. La consommation ne s'est pas redressée suffisamment après sa forte baisse enregistrée en T2. De plus, les entreprises sont restées très prudentes, réduisant fortement leurs stocks et leurs dépenses d'investissement en T3. Le commerce extérieur a enfin contribué favorablement, grâce à la baisse du yen. Du coté des prix, la hausse de la TVA a justifié une accélération de l'inflation à près de 3 %, avant que cette dernière rechute en fin d'année sans relais des salaires et avec l'impact du pétrole. Dans ce contexte, la Banque Centrale japonaise a augmenté son programme d'injection de liquidités afin de soutenir l'économie et freiner la baisse de l'inflation. Coté budgétaire, le déficit devrait se réduire de - 9.5 % à - 8 % grâce aux recettes liées à la hausse de la TVA.

Perspectives économiques

En 2015, la croissance économique mondiale devrait accélérer de 2.5 % à près de 2.9 %, grâce aux économies développées alors que la croissance des économies émergentes devrait se stabiliser. La forte baisse du prix du pétrole de ces derniers mois devrait doper la croissance en début d'année. Puis, le raffermissement de l'activité devrait être entretenu par le maintien de conditions monétaires historiquement accommodantes, et une fiscalité moins pesante pour les ménages. Au niveau géographique, la croissance américaine devrait accélérer de 2.2 % à 2.4 %, avec une bonne tenue de la demande finale et une remontée des taux de la Fed entre 0.5 % et 1 %. En zone euro, la croissance devrait modérément accélérer de 0.9 % à 1.2 %, avec un bonne tenue de la consommation, un redressement progressif de l'investissement, et une contribution favorable du commerce extérieur. La BCE pourrait annoncer un QE souverain en début d'année, en plus du maintien des mesures actuelles. La croissance japonaise devrait ré-accélérer, avec notamment le report de la hausse de la TVA initialement prévue pour 2015. L'inflation mondiale devrait fortement décélérer avec l'impact du pétrole, puis ré-accélèrerait à partir de T3, sous réserve que le pétrole ne chute pas davantage.

MARCHES

Allocation d'actifs

L'environnement est resté globalement favorable aux actifs risqués et aux emprunts d'Etats, avec une accélération modérée de la croissance économique, une baisse de l'inflation, et des politiques monétaires accommodantes. L'année fut marquée par la forte détente des taux d'intérêt de long terme, le rallye sur le dollar, et la chute du prix du pétrole. Enfin, de nombreux chocs exogènes ont entretenu une volatilité importante sur les actifs risqués.

Marchés des emprunts d'Etats

Les marchés des emprunts d'Etats ont enregistré des performances positives, de près de 8.8 % aux Etats – Unis et 13.4 % en Allemagne. Aux Etats- Unis, les taux d'intérêt à 10 ans ont baissé de 3 % à 2.2 %, malgré l'anticipation d'une remontée des taux directeurs de la Fed prévue pour 2015 et la fin du programme d'injection de liquidités en fin d'année 2014. A l'origine de cette détente des taux américains, la chute du prix du pétrole et une tendance baissière des taux longs hors des Etats – Unis. En particulier, les taux euros ont enregistré une détente significative de 1.9 % à 0.5 % en Allemagne, et plus importante encore pour l'Italie et l'Espagne. Cet engouement pour les emprunts d'Etats euros s'explique à la fois par une croissance trop faible, une nouvelle baisse importante de l'inflation, et l'annonce d'une politique monétaire plus accommodante (TLTRO, achats de titres ABS, covered bonds). Au Japon, les taux 10 ans s'inscrivent également en baisse de 0.7 % à 0.3 %, avec une rechute de l'inflation et l'annonce de nouvelles mesures de la Banque Centrale japonaise.

Marchés d'actions

Les marchés d'actions enregistrent globalement des performances positives, au cours d'une année marquée par de nombreux chocs exogènes : crise dans les émergents en début d'année, tensions en Ukraine, et chute du prix du pétrole. Aux Etats-Unis, le marché (S&P 500) s'est apprécié de près de 11.4 % (avec dividendes), soutenu par le dynamisme des bénéfices des entreprises, le maintien de taux historiquement faibles, et malgré la fin du programme d'injection de liquidités de la Fed. Le marché s'est davantage apprécié que la hausse des bénéfices, justifiant une nouvelle hausse du ratio prix / bénéfices (PER) sur des niveaux historiquement élevés. En zone euro, le marché (Eurostoxx 50) s'est plus modérément apprécié de 4.7 % (avec dividendes), fragilisé par une conjoncture plus décevante qu'attendue freinant le redressement des bénéfices des entreprises. A la différence des Etats – Unis, la hausse du marché n'a pas dépassé celle des bénéfices, justifiant le maintien d'une valorisation aux niveaux de début d'année. Le marché japonais s'est également apprécié de près de 9.8 % (avec dividendes), avec notamment le soutien d'un yen baissier suite à l'annonce de mesures plus accommodantes de la Banque Centrale japonaise. Seuls les marchés d'actions émergents enregistrent des performances négatives, les investisseurs délaissant ces marchés traditionnellement fragilisés par la hausse du dollar et la baisse des prix des matières premières.

Marchés du crédit

Les marchés du crédit ont de nouveau enregistré des performances positives en 2014, malgré une fin d'année plus incertaine. Ces performances s'expliquent principalement par la baisse des taux d'intérêt des emprunts d'Etats, cette dernière se diffusant aux taux des obligations bien notées, et partiellement aux taux des obligations plus mal notées. Les primes de risques sont restées sur des niveaux historiquement faibles, en ligne avec un faible taux de défaut des entreprises anticipé.

Marchés des devises et des matières premières

L'euro s'est déprécié de - 12 % contre dollar, terminant à près de 1.21. Ce mouvement s'explique surtout par la force du dollar, se dernier s'appréciant contre l'ensemble des devises majeures. Les investisseurs ont rallié la devise américaine, avec l'anticipation d'une politique monétaire de la Fed relativement plus restrictive que celle des autres Banques Centrales. Du coté des matières premières, le prix du pétrole s'est effondré de près de - 45 % (Brent), ce mouvement s'expliquant surtout par le refus de certains producteurs d'ajuster leur offre à la baisse de la demande. Les autres prix des matières premières enregistrent également des baisses mais plus modérées : - 7.5 % pour les prix des métaux industriels.

Stratégie d'investissement :

La gestion du FCP a pour objectif l'appréciation du capital à long terme par la génération d'une performance relative régulière. Elle produit une gestion discrétionnaire active à travers un processus d'investissement *blend*, sans biais a priori, transparent et fondé sur des choix simplement motivés, dans un cadre de risque maîtrisé.

La stratégie d'investissement privilégie la sélection de valeurs en associant :

- une analyse fondamentale basée sur des critères financiers pour discriminer les entreprises
- une analyse qualitative pour approfondir les cas d'investissements et les déterminants de chaque secteur
- une approche socialement responsable intégrant des paramètres extra-financiers dans l'analyse globale

L'allocation sectorielle est a priori proche de l'indice de référence. Cependant une politique de sur/sous pondération sectorielle peut être mise en place avec une argumentation spécifique.

La construction de portefeuille est disciplinée (application de règles de pondération, marge de manœuvre des gérants clairement définie) et fait l'objet d'un pilotage du risque ex-ante (tracking-error, bêta).

Gestion du FCP :

Les liquidités issues des souscriptions reçues par le FCP au cours de l'année ont généralement été investies en reproduisant la structure du portefeuille. Nous surpondérons les secteurs santé et biens de consommation discrétionnaire et sous-pondérons les secteurs services aux collectivités et télécommunications.

Perspectives 2015 :

L'année 2015 s'annonce relativement plus favorable aux marchés d'actions par rapport aux marchés d'emprunts d'Etats. Deux raisons majeures motivent ce scénario : une valorisation relative plus favorable avec une prime de risque supérieure à sa moyenne historique ; une accélération de la croissance économique traditionnellement plus favorable aux actifs risqués. Au sein des marchés obligataires, la tendance serait haussière sur les taux d'intérêt, avec toutefois davantage de risque aux Etats – Unis : la Fed devrait remonter ses taux d'intérêt directeurs entre 0.5 % et 1 %, alors que la BCE poursuivrait une politique monétaire accommodante. Du coté des actifs risqués, l'accélération de la croissance économique justifierait une dynamique favorable des bénéfices des entreprises et le maintien d'un taux de défaut sur des niveaux historiquement faibles. En particulier, le marché d'actions euro devrait bénéficier d'une nouvelle baisse de sa devise. En effet, le dollar devrait poursuivre sa tendance haussière, entretenue par le différentiel de politique monétaire de la Fed avec le reste du monde. Enfin, l'évolution du prix du pétrole restera surtout conditionnelle aux décisions des pays producteurs d'ajuster ou pas leur production. Hors pétrole, l'évolution des prix des matières premières sera plutôt conditionnelle au raffermissement de la demande mondiale anticipé.

Changements intéressant le Fonds intervenus au cours de l'exercice :

Néant.

DEONTOLOGIE

Détention d'instruments financiers émis par la société de gestion ou les entités de son groupe :

Néant

Détention d'OPCVM gérés par la société de gestion ou les entités de son groupe :

Néant

Détention d'instruments financiers à terme ou conditionnels et stratégies correspondantes :

Tout au long de l'année, nous avons mis en place une politique de vente de call (option d'achat), afin de "rentabiliser" des positions passives de lignes détenues dans les portefeuilles. L'objectif de cette stratégie est de procurer du rendement, en

vendant à la fois de la valeur temps et de la volatilité. Les valeurs sélectionnées doivent avoir surperformé le marché depuis le début de l'année, de ce fait et également de part leur nature présenter un profil plutôt peu "agressif" en cas de rebond fort des marchés, et le cours d'exercice de l'option doit se situer à plus de 5% au-dessus du cours lors de la mise en place.

Commissions :

Les frais de transaction prélevés par le dépositaire sont intégralement conservés par lui. La société de gestion ne perçoit pas de commissions de mouvements ou de soft commissions.

Exercice des droits de vote :

La société de gestion fait diligence pour exercer les droits de vote attachés à l'ensemble des actions cotées de la zone Euro détenues dans les OPCVM.

Par ailleurs, conformément aux dispositions de l'article 314-101 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers, FGA établit dans les quatre mois de la clôture de son exercice un rapport précisant les conditions dans lesquelles elle a exercé ses droits de vote. Ce rapport est tenu à la disposition de l'AMF.

Conformément aux dispositions de l'article 314-102 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers, FGA met à disposition de tout porteur de parts ou d'actions d'OPCVM qui en fait la demande, l'information relative à l'exercice des droits de vote sur chaque résolution présentée à l'assemblée générale d'un émetteur détenu en portefeuille.

Procédure de Best Selection :

La société de gestion doit agir au mieux des intérêts du client ou de l'OPCVM qu'elle gère, lorsqu'elle transmet pour exécution auprès d'autres entités des ordres résultant de ses décisions de négocier des instruments financiers pour le compte de son client ou de l'OPCVM qu'elle gère.

Elle doit définir une politique de Best Selection, surveiller l'application de cette politique et revoir celle-ci au-moins annuellement.

Cette procédure repose sur l'évaluation deux fois par an de l'ensemble des contreparties par un comité brokers composé de la Direction générale, des responsables opérationnels (gestion et middle office), du responsable administratif et financier et du Responsable de la Conformité et du Contrôle Interne.

Ce comité passe en revue les mises à jour des grilles de notation, la répartition des volumes traités avec les différents intermédiaires, le récapitulatif des difficultés et incidents rencontrés au cours de la période. En outre, il lui incombe de donner son agrément formel avant toute entrée en relation avec un nouvel intermédiaire.

Les critères de notation des intermédiaires sont fonction des marchés d'intervention, et prennent en compte pour les clients non professionnels les critères suivants (nous portons votre attention sur le fait que ces critères ne sont ni exhaustifs ni cités dans un ordre d'importance relative) : les prestations d'analyse et de recherche, la qualité de transaction, la qualité de back-office ; pour les clients non professionnels, le critère de notation essentiel réside dans le coût total (c'est-à-dire le prix de l'instrument financier augmenté du coût d'exécution).

Les intermédiaires communiquent à la société de gestion, sur un support durable, leur politique de Best Execution. La société de gestion contrôle régulièrement la bonne application des procédures de Best Execution des entités sélectionnées.

Procédure de gestion des conflits d'intérêts :

La société de gestion prend toute mesure raisonnable lui permettant de détecter les situations de conflits d'intérêts se posant lors de la prestation de services d'investissement, de services connexes ou de la gestion d'OPCVM : soit entre elle-même, les personnes concernées ou toute personne directement ou indirectement liée à la société de gestion par une relation de contrôle, d'une part, et ses clients d'autre part ; soit entre deux clients.

Pour cela, la société de gestion a mis en place un dispositif dont l'objectif est d'identifier et de gérer de tels conflits, notamment des dispositions organisationnelles et administratives ayant vocation à protéger les intérêts des clients.
Ce dispositif se caractérise par :

- une organisation des métiers ainsi que des procédures qui assurent la séparation physique des principales activités susceptibles d'entrer en conflits d'intérêts
- des procédures mettant en œuvre les principes d'équité dans l'exécution des ordres des clients, notamment en matière d'allocations d'actifs ou d'instruments financiers, et de leur primauté par rapport aux opérations pour compte propre

- des politiques de rémunération des collaborateurs qui interdisent notamment tout intéressement direct au succès d'une transaction spécifique

- des procédures destinées à interdire ou limiter l'exercice d'influences inappropriées sur les prestations réalisées

Si malgré les dispositions mises en place, un conflit d'intérêt ne peut être évité, le client sera informé clairement et préalablement à la fourniture du service, de la nature générale et/ou de la source de ces conflits d'intérêts afin que celui-ci prenne sa décision en connaissance de cause.

Critères ESG

La notation ESG (Environnementales, Sociales et de Gouvernance) des entreprises pèse pour 20% dans le modèle de sélection de valeurs en complément des critères financiers. Pour déterminer cette notation extra- financière, FGA s'appuie sur les analyses de 2 agences externes, spécialistes de la notation extra-financière des entreprises : Vigeo et Eiris. A partir de ces analyses, FGA note les entreprises dans 6 domaines : Clients & fournisseurs, Droits humains, Engagement sociétal, Environnement, Gouvernance d'entreprise, Ressources humaines. La note globale de chaque société est ensuite calculée en pondérant ces 6 domaines en fonction des enjeux propres à chaque secteur d'activités."

Bilan Actif

	Exercice 31/12/2014	Exercice 31/12/2013
Immobilisations nettes	**-**	**-**
Dépôts	**-**	**-**
Instruments financiers	**494 834 084,63**	**427 672 547,82**
Actions et valeurs assimilées	**460 247 033,05**	**426 891 427,82**
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	460 247 033,05	426 891 427,82
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Obligations et valeurs assimilées	**-**	**-**
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Titres de créances	**-**	**-**
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé - Titres de créances négociables	-	-
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé - Autres titres de créances	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Titres d'organismes de placement collectif	**34 587 051,58**	**-**
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union européenne	34 587 051,58	-
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union européenne	-	-
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés	-	-
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés	-	-
Les autres organismes non européens	-	-
Opérations temporaires sur titres	**-**	**-**
Créances représentatives de titres reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres prêtés	-	-
Titres empruntés	-	-
Titres donnés en pension	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
Instruments financiers à terme	**-**	**781 120,00**
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	-	781 120,00
Autres opérations	-	-
Autres instruments financiers	**-**	**-**
Créances	**2 981 034,61**	**1 046 650,00**
Opérations de change à terme de devises		
Autres	2 981 034,61	1 046 650,00
Comptes financiers	**3 629 321,56**	**16 899 214,32**
Liquidités	3 629 321,56	16 899 214,32
TOTAL DE L'ACTIF	**501 444 440,80**	**445 618 412,14**

Bilan Passif

	Exercice 31/12/2014	Exercice 31/12/2013
Capitaux Propres		
Capital	**479 206 605,66**	**437 507 608,08**
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	**-**	**-**
Report à nouveau (a)	**-**	**-**
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	**12 094 613,09**	**-1 424 111,10**
Résultat de l'exercice (a,b)	**9 870 272,47**	**8 526 371,74**
Total des capitaux propres (=Montant représentatif de l'actif net)	**501 171 491,22**	**444 609 868,72**
Instruments financiers	**23 980,00**	**781 120,00**
Opérations de cession sur instruments financiers	**-**	**-**
Opérations temporaires sur titres	**-**	**-**
Dettes représentatives de titres donnés en pension	-	-
Dettes représentatives de titres empruntés	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
Instruments financiers à terme	**23 980,00**	**781 120,00**
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	23 980,00	781 120,00
Autres opérations	-	-
Dettes	**248 969,58**	**227 423,42**
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	248 969,58	227 423,42
Comptes financiers	**-**	**-**
Concours bancaires courants	-	-
Emprunts	-	-
TOTAL DU PASSIF	**501 444 440,80**	**445 618 412,14**

(a) Y compris comptes de régularisations
(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

Hors Bilan

	Exercice 31/12/2014	Exercice 31/12/2013
OPERATIONS DE COUVERTURE		**Néant**
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		**-**
	-	-
Options		
Vente CAP GEMINI 01/16/15 C65	274 601,32	-
Vente HENKEL PF 03/20/15 C100	383 922,98	-
Engagement de gré à gré	**-**	**-**
	-	-
Autres engagements	**-**	**-**
	-	-
AUTRES OPERATIONS		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Futures		
Achat EURO STOXX 50 MAR14	-	4 662 000,00
Achat EURO STOXX 50 MAR15	15 665 000,00	-
Achat EURO STOXX BANK MAR14	-	5 781 000,00
Achat EURO STOXX BANK MAR15	5 494 000,00	-
Achat EURO STOXX INSUR MAR14	-	3 480 000,00
Achat EURO STOXX INSUR MAR15	3 606 400,00	-
Achat EURO STOXX UTIL MAR15	5 395 775,00	-
Achat FTSE/MIB IDX FUT MAR15	4 290 525,00	-
Engagement de gré à gré	**-**	**-**
	-	-
Autres engagements	**-**	**-**
	-	-

Compte de résultat

	Exercice 31/12/2014	Exercice 31/12/2013
Produits sur opérations financières		
Produits sur actions et valeurs assimilées	10 393 458,91	9 216 739,09
Produits sur obligations et valeurs assimilées	2 765,00	-
Produits sur titres de créances	-	-
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	-	-
Produits sur instruments financiers à terme	-	-
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	-	67,13
Autres produits financiers	-	-
Total I	**10 396 223,91**	**9 216 806,22**
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	-	-
Charges sur instruments financiers à terme	-	-
Charges sur dettes financières	-1 202,61	-909,02
Autres charges financières	-	-
Total II	**-1 202,61**	**-909,02**
Résultat sur opérations financières (I+II)	**10 395 021,30**	**9 215 897,20**
Autres produits (III)	**-**	**-**
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	**-982 589,44**	**-837 241,50**
Résultat net de l'exercice (I+II+III+IV)	**9 412 431,86**	**8 378 655,70**
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	**457 840,61**	**147 716,04**
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	**-**	**-**
Résultat (I+II+III+IV+V+VI)	**9 870 272,47**	**8 526 371,74**

Règles et Méthodes Comptables

L'organisme s'est conformé au règlement ANC n° 2014-01 du 14 janvier 2014 relatif au plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

La devise de comptabilité est l'Euro.

Toutes les valeurs mobilières qui composent le portefeuille ont été comptabilisées au coût historique, frais exclus.

Les titres et instruments financiers à terme ferme et conditionnel détenus en portefeuille libellés en devises sont convertis dans la devise de comptabilité sur la base des taux de change relevés à Paris au jour de l'évaluation.

Le portefeuille est évalué lors de chaque valeur liquidative et lors de l'arrêté des comptes selon les méthodes suivantes :

Valeurs mobilières

- Les titres cotés : à la valeur boursière - coupons courus inclus (cours clôture jour).

Toutefois, les valeurs mobilières dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation, ou cotées par des contributeurs et pour lequel le cours a été corrigé, de même que les titres qui ne sont pas négociés sur un marché réglementé, sont évalués sous la responsabilité de la société de gestion (ou du conseil d'administration pour une Sicav), à leur valeur probable de négociation. Les prix sont corrigés par la société de gestion en fonction de sa connaissance des émetteurs et/ou des marchés.

- Les O.P.C. : à la dernière valeur liquidative connue, à défaut à la dernière valeur estimée. Les valeurs liquidatives des titres d'organismes de placements collectifs étrangers valorisant sur une base mensuelle, sont confirmées par les administrateurs de fonds. Les valorisations sont mises à jour de façon hebdomadaire sur la base d'estimations communiquées par les administrateurs de ces OPC et validées par le gérant.

- Les titres de créances et assimilés négociables qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués par l'application d'une méthode actuarielle, le taux retenu étant celui applicable à des émissions de titres équivalents affecté, le cas échéant, d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur. En l'absence de sensibilité, les titres d'une durée résiduelle égale à trois mois sont valorisés au dernier taux jusqu'à l'échéance et ceux acquis à moins de trois mois, les intérêts sont linéarisés.

- Les acquisitions et cessions temporaires de titres :

. Les prêts de titres : la créance représentative des titres prêtés est évaluée à la valeur du marché des titres.

. Les emprunts de titres : les titres empruntés ainsi que la dette représentative des titres empruntés sont évalués à la valeur du marché des titres.

. Les collatéraux : s'agissant des titres reçus en garantie dans le cadre des opérations de prêts de titres, l'OPC a opté pour une présentation de ces titres dans les comptes du bilan à hauteur de la dette correspondant à l'obligation de restitution de ceux-ci.

. Les pensions livrées d'une durée résiduelle inférieure ou égale à trois mois : individualisation de la créance sur la base du prix du contrat. Dans ce cas, une linéarisation de la rémunération est effectuée.

. Les mises en pensions d'une durée résiduelle inférieure ou égale à trois mois : valeur boursière. La dette valorisée sur la base de la valeur contractuelle est inscrite au passif du bilan. Dans ce cas, une linéarisation de la rémunération est effectuée.

Instruments financiers à terme et conditionnels

FUTURES : cours de compensation jour.

L'évaluation hors bilan est calculée sur la base du nominal, de son cours de compensation et, éventuellement, du cours de change.

OPTIONS : cours de clôture jour ou, à défaut, le dernier cours connu.

Options OTC : ces options font l'objet d'une évaluation à leur valeur de marché, en fonction des cours communiqués par les contreparties. Ces valorisations font l'objet de contrôles par la société de gestion.

L'évaluation hors bilan est calculée en équivalent sous-jacent en fonction du delta et du cours du sous-jacent et, éventuellement, du cours de change.

Cas particulier : Floor : ces options sont valorisées par des contreparties tierces à partir d'un modèle d'actualisation Marked-to-market basé sur une volatilité et une courbe de taux de marché vérifiées par le gérant et pris à la clôture du marché chaque jeudi.

CHANGE A TERME : réévaluation des devises en engagement au cours du jour le report / déport calculé en fonction de l'échéance du contrat.

DEPOTS A TERME : ils sont enregistrés et évalués pour leur montant nominal, même s'ils ont une échéance supérieure à trois mois. Ce montant est majoré des intérêts courus qui s'y rattachent.

Frais de gestion

- 1.00% TTC maximum pour la part M.
- 1.70% TTC maximum pour la part R.

La dotation est calculée sur la base de l'actif net. Ces frais, n'incluant pas les frais de transaction, seront directement imputés au compte de résultat du Fonds.

Ces frais recouvrent tous les frais facturés à l'OPC, à l'exception des frais de transaction. Les frais de transactions incluent les frais d'intermédiaires (courtage, impôts de bourse,…) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion.

Frais de gestion indirects : Néant.

Commission de surperformance : Néant

Rétrocession de frais de gestion : Néant

Méthode de comptabilisation des intérêts

Comptabilisation des intérêts selon la méthode des intérêts encaissés.

Affectation du résultat

Capitalisation et/ou distribution.

Affectation des plus-values nettes réalisées

Capitalisation.

Annexe

Les comptes annuels sont présentés conformément aux dispositions du Règlement ANC 2014-01 abrogeant le Règlement CRC 2003-02 et ses modifications successives. Ce règlement intègre la nouvelle classification AIFM des OPC, mais ne modifie pas les principes comptables applicables selon le règlement antérieur ni les méthodes d'évaluation des actifs et passifs. Les modifications portent donc essentiellement sur la présentation des documents de synthèse et sur la nomenclature des OPC, le montant global des OPC demeure inchangé.

Afin d'assurer la comparabilité des états de synthèse de l'exercice avec ceux de l'exercice précédent, les modifications ont été effectuées sur la présentation des données de l'exercice N-1 comme suit et peuvent être détaillées de la manière suivante :

- La sous-rubrique «OPCVM et Fonds d'investissement à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalent d'autres pays» correspond à l'ancienne sous-rubrique «OPCVM européens coordonnés et OPCVM français à vocation générale».

- La sous-rubrique «Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne» correspond à l'ancienne sous-rubrique «OPCVM réservés à certains investisseurs - FCPR - FCIMT».

- La sous-rubrique «Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne et organismes de titrisations cotés» correspond à l'ancienne sous-rubrique «Fonds d'investissement et FCC cotés».

- La sous-rubrique «Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne et organismes de titrisations non cotés» correspond à l'ancienne sous-rubrique «Fonds d'investissement et FCC non cotés».

- La sous-rubrique «Autres organismes non européens» a été introduite par le Règlement n° 2014-01.

Evolution de l'actif net

	Exercice 31/12/2014	Exercice 31/12/2013
Actif net en début d'exercice	**444 609 868,72**	**342 409 588,88**
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'O.P.C.V.M.)	**103 644 878,26**	**78 158 636,17**
Rachats (sous déduction des commissions acquises à l'O.P.C.V.M.)	**-59 540 355,51**	**-55 074 222,78**
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	**15 577 540,43**	**4 992 009,65**
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	**-7 521 665,46**	**-8 429 026,40**
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	**7 562 584,01**	**2 871 020,91**
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	**-3 292 185,13**	**-484 648,93**
Frais de transaction	**-511 244,16**	**-270 235,56**
Différences de change	**34 804,21**	**678,07**
Variation de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	**-6 710 056,89**	***62 870 054,73***
Différence d'estimation exercice N	68 251 035,36	74 961 092,25
Différence d'estimation exercice N-1	-74 961 092,25	-12 091 037,52
Variation de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	**-2 095 109,12**	**9 187 358,28**
Différence d'estimation exercice N	8 568 793,88	10 663 903,00
Différence d'estimation exercice N-1	-10 663 903,00	-1 476 544,72
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	**-**	**-**
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	**-**	**-**
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	**9 412 431,86**	**8 378 655,70**
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	**-**	**-**
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	**-**	**-**
Autres éléments	**-**	**-**
Actif net en fin d'exercice	**501 171 491,22**	**444 609 868,72**

Complément d'information 1

		Exercice 31/12/2014
Engagements reçus ou donnés		
Engagements reçus ou donnés (garantie de capital ou autres engagements)	(*)	-
Valeur actuelle des instruments financiers inscrits en portefeuille constitutifs de dépôts de garantie		**Néant**
Instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan		-
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine		-
Instruments financiers en portefeuille émis par le prestataire ou les entités de son groupe		**Néant**
Dépôts		-
Actions		-
Titres de taux		-
OPCVM		-
Acquisitions et cessions temporaires sur titres		-
Swaps (en nominal)		-
Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire		**Néant**
Titres acquis à réméré		-
Titres pris en pension		-
Titres empruntés		-

(*) Pour les OPCVM garantis, l'information figure dans les règles et méthodes comptables

Complément d'information 2

		Exercice 31/12/2014	
Emissions et rachats pendant l'exercice comptable		**Nombre de titres**	
Catégorie M (Devise : EUR)			
Nombre de titres émis		58 404,0000	
Nombre de titres rachetés		33 017,0000	
Catégorie R (Devise : EUR)			
Nombre de titres émis		60 500,0000	
Nombre de titres rachetés		54 000,0000	
Commissions de souscription et/ou de rachat		**Montant (EUR)**	
Commissions de souscription acquises à l'OPCVM		-	
Commissions de rachat acquises à l'OPCVM		-	
Commissions de souscription perçues et rétrocédées		-	
Commissions de rachat perçues et rétrocédées		-	
Frais de gestion		**Montant (EUR)**	**% de l'actif net moyen**
Catégorie M (Devise : EUR)			
Frais de gestion et de fonctionnement	(*)	841 443,4300	0,18
Commissions de surperformance		-	-
Autres frais		-	-
Catégorie R (Devise : EUR)			
Frais de gestion et de fonctionnement	(*)	141 146,0100	1,00
Commissions de surperformance		-	-
Autres frais		-	-
Rétrocessions de frais de gestion (toutes parts confondues)		-	-

(*) Pour les OPCVM dont la durée d'exercice n'est pas égale à 12 mois, le pourcentage de l'actif net moyen correspond au taux moyen annualisé.

Ventilation par nature des créances et dettes

	Exercice 31/12/2014
Ventilation par nature des créances	
Déposit euros	2 981 034,61
Déposit autres devises	-
Collatéraux espèces	-
Valorisation des achats de devises à terme	-
Contrevaleur des ventes à terme	-
Autres débiteurs divers	-
Coupons à recevoir	-
TOTAL DES CREANCES	**2 981 034,61**
Ventilation par nature des dettes	
Déposit euros	-
Déposit autres devises	-
Collatéraux espèces	-
Provision charges d'emprunts	-
Valorisation des ventes de devises à terme	-
Contrevaleur des achats à terme	-
Frais et charges non encore payés	248 969,58
Autres créditeurs divers	-
Provision pour risque des liquidités de marché	-
TOTAL DES DETTES	**248 969,58**

Ventilation par nature juridique ou économique d'instrument

	Exercice 31/12/2014
Actif	**Néant**
Obligations et valeurs assimilées	-
Obligations indexées	-
Obligations convertibles	-
Titres participatifs	-
Autres Obligations et valeurs assimilées	-
Titres de créances	-
Négociés sur un marché réglementé	-
Bons du Trésor	-
Autres TCN	-
Autres titres de créances	-
Non négociés sur un marché réglementé	-
Passif	**Néant**
Opérations de cession sur instruments financiers	-
Actions	-
Obligations	-
Autres	-
Hors-bilan	
Opérations de couverture	
Taux	-
Actions	658 524,30
Autres	-
Autres opérations	
Taux	-
Actions	34 451 700,00
Autres	-

Ventilation par nature de taux des postes d'actif, de passif et de hors bilan

	Taux Fixe	Taux Variable	Taux révisable	Autres
Actif	**Néant**	**Néant**	**Néant**	
Dépôts	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	3 629 321,56
Passif	**Néant**	**Néant**	**Néant**	**Néant**
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-
Comptes Financiers	-	-	-	-
Hors-bilan	**Néant**	**Néant**	**Néant**	**Néant**
Opérations de couverture	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-

Ventilation par maturité résiduelle

	[0 - 3 mois]	]3 mois - 1 an]	]1 - 3 ans]	]3 - 5 ans]	> 5 ans
Actif		**Néant**	**Néant**	**Néant**	**Néant**
Dépôts	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-	-
Titres de Créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Comptes financiers	3 629 321,56	-	-	-	-
Passif	**Néant**	**Néant**	**Néant**	**Néant**	**Néant**
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-
Hors-bilan	**Néant**	**Néant**	**Néant**	**Néant**	**Néant**
Opérations de couverture	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-

Ventilation par devise de cotation

	CHF	GBP
Actif		
Dépôts		
Actions et valeurs assimilées	6 718 468,00	10 520 198,45
Obligations et valeurs assimilées		
Titres de créances		
Titres d'OPC		
Opérations temporaires sur titres		
Autres instruments financiers		
Créances		
Comptes financiers	38 192,65	49 849,28
Passif	**Néant**	**Néant**
Opérations de cession sur instruments financiers		
Opérations temporaires sur titres		
Dettes		
Comptes financiers		
Hors-bilan	**Néant**	**Néant**
Opérations de couverture		
Autres opérations		

Seules les cinq devises dont le montant le plus représentatif composant l'actif net sont incluses dans ce tableau

Affectation des résultats

Catégorie de classe : M (Devise : EUR)

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat

	Exercice 31/12/2014	Exercice 31/12/2013
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau		
Résultat	9 700 248,90	8 369 931,22
TOTAL	**9 700 248,9000**	**8 369 931,2200**
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	9 700 248,90	8 369 931,22
TOTAL	**9 700 248,9000**	**8 369 931,2200**
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres		
Distribution unitaire		
Crédits d'impôt et avoirs fiscaux attachés à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt et avoirs fiscaux attachés à la distribution du résultat :		
provenant de l'exercice		
provenant de l'exercice N-1		
provenant de l'exercice N-2		
provenant de l'exercice N-3		
provenant de l'exercice N-4		

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes

	Exercice 31/12/2014	Exercice 31/12/2013
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	
Plus et moins-values nettes de l'exercice	11 725 935,34	-1 378 792,25
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice		
TOTAL	**11 725 935,3400**	**-1 378 792,2500**
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	11 725 935,34	-1 378 792,25
TOTAL	**11 725 935,3400**	**-1 378 792,2500**
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres		
Distribution unitaire		

Catégorie de classe : R (Devise : EUR)

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat

	Exercice 31/12/2014	Exercice 31/12/2013
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau		
Résultat	170 023,57	156 440,52
TOTAL	**170 023,5700**	**156 440,5200**
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	170 023,57	156 440,52
TOTAL	**170 023,5700**	**156 440,5200**
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres		
Distribution unitaire		
Crédits d'impôt et avoirs fiscaux attachés à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt et avoirs fiscaux attachés à la distribution du résultat :		
provenant de l'exercice		
provenant de l'exercice N-1		
provenant de l'exercice N-2		
provenant de l'exercice N-3		
provenant de l'exercice N-4		

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes

	Exercice 31/12/2014	Exercice 31/12/2013
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées		
Plus et moins-values nettes de l'exercice	347 322,75	-45 318,85
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice		
TOTAL	**347 322,7500**	**-45 318,8500**
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	347 322,75	-45 318,85
TOTAL	**347 322,7500**	**-45 318,8500**
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres		
Distribution unitaire		

Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques au cours des cinq derniers exercices

Catégorie de classe : I (Devise : EUR)

	31-déc.-10	30-déc.-11	31-déc.-12
Valeur liquidative (en EUR)			
Parts D	1 391,53	1 165,98	1 404,38
Actif net (en k €)	250 980,00	273 626,32	329 947,31
Nombre de titres			
Parts D	180 362,0000	234 673,0000	234 941,0000

Date de mise paiement	31/12/2010	30/12/2011	31/12/2012
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes) (en €)	-	-	-
Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes) (en €)	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire (*) personnes physiques (en €)	-	-	-
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes			
Parts D	-	-	-43,50
Capitalisation unitaire sur résultat			
Parts D	35,61	39,04	37,35

Catégorie de classe : M (Devise : EUR)

	12-mars-13 (1)	31-déc.-13	**31-déc.-14**
Valeur liquidative (en EUR)			
Parts D	1 484,85	1 714,45	**1 760,29**
Actif net (en k €)	362 781,41	430 605,81	**486 809,18**
Nombre de titres			
Parts D	244 321,0000	251 162,0000	**276 549**

Date de mise paiement	31/12/2013	31/12/2014
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes) (en €)	-	-
Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes) (en €)	-	-
Crédit d'impôt unitaire (*) personnes physiques (en €)	-	-
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes		
Parts D	-5,48	42,40
Capitalisation unitaire sur résultat		
Parts D	33,32	35,07

Catégorie de classe : R (Devise : EUR)

	31-déc.-10	30-déc.-11	31-déc.-12	31-déc.-13	**31-déc.-14**
Valeur liquidative (en EUR)					
Parts D	12,90	10,64	12,62	15,27	**15,55**
Actif net (en k €)	12 941,68	10 956,51	12 462,28	14 004,06	**14 362,32**
Nombre de titres					
Parts D	1 003 000,0000	1 029 300,0000	987 000,0000	917 000,0000	**923 500,0000**

Date de mise paiement	31/12/2010	30/12/2011	31/12/2012	31/12/2013	31/12/2014
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes) (en €)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes) (en €)	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire (*) personnes physiques (en €)	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes					
Parts D	-	-	-0,39	-0,04	0,37
Capitalisation unitaire sur résultat					
Parts D	0,13	0,17	0,16	0,17	0,18

(*) Le crédit d'impôt unitaire est déterminé à la date du paiement en application de l'instruction fiscale du 04/03/93 (Ints.4 K-1-93). Les montants théoriques, calculés selon les règles applicables aux personnes physiques, sont ici présentés à titre indicatif. "L'instruction 4 J-2-99 du 08/11/99 précise par ailleurs que les bénéficiaires d'avoir fiscal autres que les personnes physiques calculent sous leur responsabilité le montant des avoirs fiscaux auxquels ils ont droit."

Inventaire des instruments financiers au 31 Décembre 2014

Eléments d'actifs et libellé des valeurs	Quantité	Cours	Devise Cotation	Valeur actuelle	% arrondi de l'actif net
Actions et Valeurs assimilées				**460 247 033,05**	**91,83**
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé					
ACCOR	60 000,00	37,34	EUR	2 240 400,00	0,45
ADIDAS NOM.	50 000,00	57,62	EUR	2 881 000,00	0,57
AEGON	340 000,00	6,26	EUR	2 128 060,00	0,42
AIRBUS GROUP	122 000,00	41,35	EUR	5 044 700,00	1,01
AIR LIQUIDE	33 700,00	102,85	EUR	3 466 045,00	0,69
AIR LIQUIDE PRIME FIDEL.2015	33 000,00	102,85	EUR	3 394 050,00	0,68
AKZO NOBEL	45 000,00	57,65	EUR	2 594 250,00	0,52
ALLIANZ SE-REG	87 000,00	137,35	EUR	11 949 450,00	2,38
ALSTOM REGROUPT	80 000,00	26,86	EUR	2 148 800,00	0,43
ANHEUSER-BUSCH INBEV	107 000,00	93,86	EUR	10 043 020,00	2,00
APERAM	97 000,00	24,59	EUR	2 384 745,00	0,48
ARCELORMITTAL	327 000,00	9,09	EUR	2 971 776,00	0,59
ASML HOLDING NV	55 476,00	89,50	EUR	4 965 102,00	0,99
AXA	470 000,00	19,21	EUR	9 026 350,00	1,80
BANCO SANTANDER	1 373 000,00	7,00	EUR	9 605 508,00	1,92
BASF NOM.	141 000,00	69,88	EUR	9 853 080,00	1,97
BAYER	147 500,00	113,00	EUR	16 667 500,00	3,33
BCO BILBAO VIZCAYA ARGENTARIA	843 000,00	7,85	EUR	6 620 922,00	1,32
BG GROUP	300 000,00	8,65	GBP	3 343 856,71	0,67
BMW	60 000,00	89,77	EUR	5 386 200,00	1,07
BNPAI CER.INDX 12-250915	22 000,00	1 367,04	EUR	30 074 880,00	6,00
BNP PARIBAS	150 000,00	49,26	EUR	7 389 000,00	1,47
BUREAU VERITAS	225 000,00	18,31	EUR	4 119 750,00	0,82
CAP GEMINI	95 000,00	59,48	EUR	5 650 600,00	1,13
CIE FINANCIERE RICHEMON-REG	54 000,00	88,80	CHF	3 988 189,79	0,80
COFACE W/I NPV	135 000,00	10,98	EUR	1 482 300,00	0,30
COMMERZBANK AG	300 000,00	10,98	EUR	3 294 000,00	0,66
CREDIT AGRICOLE S.A	421 000,00	10,76	EUR	4 529 960,00	0,90
DAIMLER	154 000,00	68,97	EUR	10 621 380,00	2,12
DANONE	104 999,00	54,45	EUR	5 717 195,55	1,14
DASSAULT SYSTEMES	53 000,00	50,54	EUR	2 678 620,00	0,53
DEUTSCHE BANK	191 666,00	24,99	EUR	4 788 775,01	0,96
DEUTSCHE POST NOM.	220 000,00	27,05	EUR	5 949 900,00	1,19
DEUTSCHE TELEKOM	462 000,00	13,25	EUR	6 121 500,00	1,22
DIA	300 000,00	5,63	EUR	1 688 100,00	0,34
EASYJET PLC	60 000,00	16,71	GBP	1 291 927,07	0,26
ELIOR SCA - W/I	122 220,00	12,30	EUR	1 503 306,00	0,30
ENI	345 000,00	14,51	EUR	5 005 950,00	1,00

Eléments d'actifs et libellé des valeurs	Quantité	Cours	Devise Cotation	Valeur actuelle	% arrondi de l'actif net
E.ON NOM.	340 000,00	14,20	EUR	4 826 300,00	0,96
ESSILOR INTL	43 000,00	92,68	EUR	3 985 240,00	0,80
EUTELSAT COMMUNICATIONS	106 850,00	26,80	EUR	2 863 045,75	0,57
FRESENIUS	84 000,00	43,16	EUR	3 625 440,00	0,72
GDF SUEZ	310 000,00	19,43	EUR	6 023 300,00	1,20
GEMALTO	42 000,00	67,93	EUR	2 853 060,00	0,57
HENKEL PF	40 000,00	89,42	EUR	3 576 800,00	0,71
HERMES INTERNATIONAL	2 000,00	294,80	EUR	589 600,00	0,12
IBERDROLA	738 000,00	5,60	EUR	4 130 586,00	0,82
ILIAD	22 000,00	198,70	EUR	4 371 400,00	0,87
IMERYS	37 000,00	61,01	EUR	2 257 370,00	0,45
INDITEX	205 000,00	23,71	EUR	4 859 525,00	0,97
ING GROEP	632 000,00	10,83	EUR	6 844 560,00	1,37
INTESA SANPAOLO	2 762 000,00	2,42	EUR	6 689 564,00	1,33
JERONIMO MARTINS ESCRITURAIS	280 000,00	8,34	EUR	2 333 800,00	0,47
KERING	29 000,00	159,50	EUR	4 625 500,00	0,92
KON.PHILIPS ELECTRONICS	135 000,00	24,15	EUR	3 260 250,00	0,65
LAFARGE	42 000,00	58,08	EUR	2 439 360,00	0,49
LINDE	33 000,00	154,20	EUR	5 088 600,00	1,02
L OREAL PRIME DE FIDELITE 2015	20 000,00	139,30	EUR	2 786 000,00	0,56
LVMH MOET HENNESSY VUITTON	41 000,00	132,25	EUR	5 422 250,00	1,08
MICHELIN	67 802,00	75,27	EUR	5 103 456,54	1,02
MUNCHENER RUCKVERSICHERUNGS	35 000,00	165,75	EUR	5 801 250,00	1,16
NESTLE NOM.	45 000,00	72,95	CHF	2 730 278,21	0,54
OREAL	36 000,00	139,30	EUR	5 014 800,00	1,00
PERNOD RICARD	30 000,00	92,26	EUR	2 767 800,00	0,55
PUBLICIS GROUPE	78 000,00	59,64	EUR	4 651 920,00	0,93
REED ELSEVIER	50 000,00	19,84	EUR	992 000,00	0,20
RIO TINTO ORD.	85 000,00	30,00	GBP	3 285 870,76	0,66
SABMILLER PLC	60 000,00	33,61	GBP	2 598 543,91	0,52
SAFRAN PROV.ECHANGE	136 000,00	51,25	EUR	6 970 000,00	1,39
SANOFI	202 000,00	75,66	EUR	15 283 320,00	3,05
SAP	131 000,00	58,26	EUR	7 632 060,00	1,52
SCHNEIDER ELECTRIC	140 000,00	60,61	EUR	8 485 400,00	1,69
SIEMENS	114 000,00	93,75	EUR	10 687 500,00	2,13
SOCIETE GENERALE A	155 000,00	34,99	EUR	5 423 450,00	1,08
SODEXO	37 000,00	81,27	EUR	3 006 990,00	0,60
STMICROELECTRONICS	450 000,00	6,20	EUR	2 790 000,00	0,56
TECHNIP	41 000,00	49,42	EUR	2 026 015,00	0,40
TELEFONICA	580 000,00	11,92	EUR	6 913 600,00	1,38
TENARIS	170 000,00	12,46	EUR	2 118 200,00	0,42
TOTAL	360 000,00	42,52	EUR	15 307 200,00	3,05
UNIBAIL RODAMCO SE	16 000,00	212,85	EUR	3 405 600,00	0,68
UNICREDIT SPA	661 850,00	5,34	EUR	3 530 969,75	0,70
UNILEVER	230 000,00	32,64	EUR	7 507 200,00	1,50
VALEO	22 500,00	103,60	EUR	2 331 000,00	0,47
VINCI	106 000,00	45,51	EUR	4 824 060,00	0,96
VOLKSWAGEN PRIV.	40 000,00	184,65	EUR	7 386 000,00	1,47
WARTSILA	65 000,00	37,09	EUR	2 410 850,00	0,48
WORLDLINE SA - W/I	200 000,00	16,00	EUR	3 200 000,00	0,64
Titres OPC				**34 587 051,58**	**6,90**

Eléments d'actifs et libellé des valeurs	Quantité	Cours	Devise Cotation	Valeur actuelle	% arrondi de l'actif net
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union européenne					
AMUNDI 3 M I EURO CAP	7,00	1 058 814,30	EUR	7 411 700,10	1,48
GROUPAMA ENTREPRISES IC	2 800,00	2 288,32	EUR	6 407 296,00	1,28
LFP TRESORERIE I 5DEC	64,00	108 393,90	EUR	6 937 209,60	1,38
SWIS.LIF.FD(F)S.T.EUR.FCP 4DEC	340,00	20 469,81	EUR	6 959 735,40	1,39
UNION + SI.3DEC	36,00	190 864,18	EUR	6 871 110,48	1,37
Instruments financiers à terme				**-23 980,00**	**0,00**
Options					
CAP GEMINI 01/16/15 C65	-550,00	0,14	EUR	-7 700,00	0,00
HENKEL PF 03/20/15 C100	-370,00	0,44	EUR	-16 280,00	0,00
Futures					
EURO STOXX 50 MAR15	500,00	3 133,00	EUR	80 000,00	0,02
EURO STOXX BANK MAR15	820,00	134,00	EUR	230 830,00	0,05
EURO STOXX INSUR MAR15	320,00	225,40	EUR	182 500,00	0,04
EURO STOXX UTIL MAR15	385,00	280,30	EUR	218 485,00	0,04
FTSE/MIB IDX FUT MAR15	45,00	19 069,00	EUR	157 275,00	0,03
Appels de marge					
				-869 090,00	-0,17
Swaps					
				0,00	0,00
Créances				**2 981 034,61**	**0,59**
Dettes				**-248 969,58**	**-0,05**
Dépôts					
Autres comptes financiers				**3 629 321,56**	**0,72**
TOTAL DE L'ACTIF NET				**501 171 491,22**	**100,00**

COREVISE

RSM
Connected for Success

FEDERIS EURO ACTIONS

FONDS COMMUN DE PLACEMENT

Régi par le livre II du Code monétaire et financier

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2014

Société d'expertise comptable et de commissariat aux comptes
inscrite au tableau de l'Ordre de la région Paris - Île-de-France et
membre de la Compagnie régionale de Paris - www.rsm-paris.fr

S.A.S. au capital de 354 870 €
RCS Paris 331 621 318
TVA FR 53 331 621 318

26 rue Cambacérès - 75008 Paris
Tél. : +33 (0)1 47 63 67 00
Fax : +33 (0)1 47 63 69 00

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par le conseil d'administration de la société de gestion du fonds, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2014, sur :

- le contrôle des comptes annuels du fonds commun de placement **FEDERIS EURO ACTIONS**, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la société de gestion du fonds. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou par d'autres méthodes de sélection les éléments probants justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels, s'agissant d'un fonds commun de placement, il ne porte pas sur les bases de données fournies par des tiers indépendants pour l'élaboration de l'état de hors bilan inclus dans les comptes annuels.
Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds commun de placement à la fin de cet exercice.

II - JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous précisons que nos appréciations ont notamment porté sur le respect des principes et méthodes comptables applicables aux fonds commun de placement, prévus par le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-01 du 14 janvier 2014, ainsi que sur l'existence et l'évaluation des instruments financiers en portefeuille.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion sans réserve, exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - VERIFICATION ET INFORMATION SPECIFIQUE

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion du fonds sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Paris, le 15 avril 2015

COREVISE
Société de Commissariat aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris

Fabien CRÉGUT
Associé